



Bulletin d'Inscription à remplir en 2 exemplaires

Séjour : Au fil du Verdon – du 21 au 22 avril 2018

(Prestations selon notice d'information no 2018-2)

	➊ Mes coordonnées	➋ La personne qui m'accompagne
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe : _____ Mobile: _____	Fixe : _____ Mobile: _____
Email	_____ @ _____	_____ @ _____
En cas d'urgence, prévenir	Nom : _____ Tél : _____	Nom : _____ Tél : _____
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si NON, je partage une chambre double avec :	
Conditions générales de vente et notice d'information	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour : <input type="checkbox"/> oui	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour : <input type="checkbox"/> oui
Assurances Montant non remboursable	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ▪ Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ▪ Dans tous les cas, je remplis le bulletin de souscription

	Prix Unitaire	➊	➋	TOTAL
Prix du séjour	110			
Supplément chambre individuelle	16			
Assurance annulation et interruption de séjour	8			
TOTAL GENERAL				

REGLEMENT : Le jour de dépôt des dossiers, joindre le chèque à l'ordre des Randonneurs Sanaryens

Par personne : 1 chèque de 110 € + toutes les options (ch. Indiv, assurances) encaissé fin janvier 2018	
---	--

Nombre de participants maximum : 49, voyage validé à 42 - **Tout dossier incomplet sera refusé**

Frais d'annulation :

Avec assurance : 30 € de frais de dossier par personne (sous réserve d'acceptation du dossier d'assurance).

Sans assurance :

- * Plus de 90 jours avant le départ : 30 € de frais de dossier
- * De 90 à 60 jours avant le départ : 25 % du montant du forfait
- * De 59 à 45 jours avant le départ : 50 % du montant du forfait
- * De 44 à 30 jours avant le départ : 75 % du montant du forfait
- * Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du forfait

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à _____ le : _____ Lu et approuvé (mention manuscrite) Signature
